

**COMMISSION DES CHAMPS DE
BATAILLE NATIONAUX**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2009

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de la Commission. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Commission. L'information financière soumise pour la préparation des Comptes publics du Canada incluse dans le Rapport ministériel sur le rendement de la Commission concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute la Commission. Les états financiers de la Commission ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada.

La version originale a été signée par
Le secrétaire,

Le président,

ANDRÉ BEAUDET

ANDRÉ JUNEAU

Québec, Canada
Le 10 juillet 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2009 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

La version originale a été signée par
René Béliveau, CA auditeur
directeur principal

Montréal, Canada
Le 10 juillet 2009

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la situation financière

Au 31mars

ACTIFS	2009	2008
Actifs financiers		
À recevoir du Trésor	743 235 \$	1 648 314 \$
Débiteurs et avances (note 4)	13 579	52 788
Total des actifs financiers	756 814	1 701 102
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 5)	14 460 363	14 798 768
Frais reportés	113 656	126 144
Total des actifs non financiers	14 574 019	14 924 912
TOTAL	15 330 833 \$	16 626 014 \$
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	577 109 \$	1 577 678 \$
Salaires et vacances à payer	148 553	138 258
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	108 177	55 278
Indemnités de départ (note 8)	480 631	495 537
Provision pour passif éventuel	-	489 019
	1 314 470	2 755 770
Avoir du Canada	14 016 363	13 870 244
TOTAL	15 330 833 \$	16 626 014 \$

Passif éventuel (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction

Approuvé par la Commission

La version originale a été signée par

Le secrétaire,

Le président,

ANDRÉ BEAUDET

ANDRÉ JUNEAU

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats et de l'avoir du Canada

Exercice terminé le 31 mars

	2009	2008
Charges de fonctionnement (note 7)		
Conservation et mise en valeur	6 983 436 \$	6 812 596 \$
Éducation et services publics	4 127 732	4 466 504
Total des charges	11 111 168	11 279 100
Revenus		
Stationnements	1 113 226	1 019 760
Activité pédagogique et accueil	485 933	415 118
Loyers	180 664	198 338
Autres revenus	627 152	153 690
Total des revenus	2 406 975	1 786 906
Coût de fonctionnement	8 704 193	9 492 194
Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses (note 6)	(51 791)	(106 195)
Coût de fonctionnement net	8 652 402 \$	9 385 999 \$

Avoir du Canada, début de l'exercice	13 870 244	11 879 343
Coût de fonctionnement net	(8 652 402)	(9 385 999)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	9 450 131	10 359 728
Variation des montants à recevoir du Trésor	(905 079)	756 865
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	253 469	260 307
Avoir du Canada, fin de l'exercice	14 016 363 \$	13 870 244 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

	2009	2008
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	8 652 402 \$	9 385 999 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	(888 069)	(770 814)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(253 469)	(260 307)
Amortissement des frais reportés	(12 488)	(12 488)
Variation de l'état de la situation financière :		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	905 079	(756 865)
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	7 993	(61 193)
Variation de la provision pour passif éventuel	489 019	(489 019)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	8 900 467	7 035 313
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	549 664	3 324 415
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	549 664	3 324 415
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	9 450 131 \$	10 359 728 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

1. *Mandat et objectifs*

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
La Terrasse Pierre-Dugua-de-Mons à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
La maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. *Sommaire des principales conventions comptables*

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada et dans l'état des flux de trésorerie ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

2. *Sommaire des principales conventions comptables (suite)*

d) Revenus

Les revenus sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

b) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour les gagner. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

2. *Sommaire des principales conventions comptables (suite)*

h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégories d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et Outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres	5 à 15 ans
Logiciel	3 à 5 ans

i) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisés au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

3. Crédits parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Commission diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

	2009	2008
Coût de fonctionnement net	8 652 402 \$	9 385 999 \$
<i>Rajustement pour les postes sans incidence sur les crédits</i>		
Moins :		
Amortissement des immobilisations corporelles	888 069	770 814
Amortissement des frais reportés	12 488	12 488
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	253 469	260 307
Provision pour passif éventuel	-	489 019
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	(7 993)	61 193
Charges relatives au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	9 369	7 535
Plus :		
Revenus non fiscaux	2 344 202	1 703 696
Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	61 160	113 730
	9 902 362	9 602 069
<i>Rajustement pour les postes ayant une incidence sur les crédits</i>		
Plus :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	549 664	3 324 415
Crédits de l'exercice en cours utilisés	10 452 026 \$	12 926 484 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

3. Crédits parlementaires (suite)

b) Crédits fournis et utilisés

	2009	2008
Crédits parlementaires votés		
Patrimoine Canadien :		
Dépenses d'opération et de capital	8 045 659 \$	11 130 360 \$
Crédits parlementaires périmés	(400 450)	(351 543)
	7 645 209	10 778 817
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	462 615	443 971
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	2 344 202	1 703 696
Crédits de l'exercice autorisés	10 452 026 \$	12 926 484 \$

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2009	2008
Encaisse nette fournie par le gouvernement	9 450 131 \$	10 359 728 \$
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	(905 079)	756 865
Revenus non fiscaux	2 344 202	1 703 696
Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses	51 791	106 195
Provision - passif éventuel	(489 019)	-
Crédits de l'exercice en cours utilisés	10 452 026 \$	12 926 484 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. *Débiteurs et avances*

	2009	2008
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	13 579 \$	52 788 \$
Total	13 579 \$	52 788 \$

5. *Immobilisations corporelles*

Le solde des immobilisations corporelles sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				2009 Valeur comptable nette	2008 Valeur comptable nette
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture		
Terrains	724 710 \$	- \$	- \$	724 710 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	724 710 \$	724 710 \$
Bâtiments	11 677 253	465 611	-	12 142 864	4 230 492	446 282	-	4 676 774	7 466 090	7 446 761
Ouvrages et infrastructure	8 766 687	4 475	-	8 771 162	2 527 178	325 541	-	2 852 719	5 918 443	6 239 509
Matériel et outillage	1 105 722	10 767	-	1 116 489	1 018 170	39 536	-	1 057 706	58 783	87 552
Véhicules automobiles et autres	1 066 023	68 811	89 975	1 044 859	772 367	73 419	89 975	755 811	289 048	293 656
Logiciel	13 500	-	-	13 500	6 920	3 291	-	10 211	3 289	6 580
Total	23 353 895 \$	549 664 \$	89 975 \$	23 813 584 \$	8 555 127 \$	888 069 \$	89 975 \$	9 353 221 \$	14 460 363 \$	14 798 768 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 s'élève à 888 069 \$ (770 814 \$ en 2008).

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

6. *Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux*

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2009	2008
Charges		
Services professionnels	9 369 \$	7 535 \$
	9 369	7 535
Revenus		
Intérêts	12 660	22 193
Entente – Réparation terrain	25 000	75 000
Divers	23 500	16 537
	61 160	113 730
Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses	(51 791) \$	(106 195) \$
Solde au début de l'exercice	684 804	578 609
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	736 595 \$	684 804 \$

7. *Information sur les charges de fonctionnement*

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La **conservation et mise en valeur des Plaines** regroupent les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

Le **service de l'éducation et services publics** regroupent les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service culturel et technique.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

7. *Information sur les charges de fonctionnement (suite)*

Les **services internes** regroupent la direction, les services administratifs, les services financiers, les stationnements et le service de communication. Les services internes sont répartis mensuellement entre le service de la conservation et de la mise en valeur des Plaines (60%) et le service de l'éducation et services publics (40%).

RÉSUMÉ DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR TYPE

	2009	2008
Salaires et avantages sociaux	3 919 173 \$	3 659 454 \$
Subvention tenant lieu de taxes	2 816 473	2 750 115
Services professionnels	915 881	1 227 591
Amortissement d'immobilisations corporelles	888 069	770 814
Fournitures et équipements	859 275	1 208 394
Publicité	610 002	459 019
Entretien et réparation	462 052	422 720
Location	451 770	133 029
Transport et communication	175 985	146 457
Amortissement des frais reportés	12 488	12 488
Autres dépenses	-	489 019
	11 111 168 \$	11 279 100 \$

8. *Avantages sociaux*

- a) Prestations de retraite : Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services valables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2008-2009 les charges s'élèvent à 334 008 \$ (323 655 \$ en 2007-2008), soit environ 2 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

- b) Indemnités de départ : La Commission verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	495 537 \$	453 284 \$
Charge pour l'exercice	52 100	42 253
Prestations versées pendant l'exercice	(67 006)	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	480 631 \$	495 537 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

9. *Passif éventuel*

Une réclamation de 703 468 \$ a été déposée conjointement contre la Commission des champs de bataille nationaux, le Procureur général du Canada et deux autres organismes du Gouvernement fédéral. Cette poursuite fait suite à la chute d'un individu en bas d'un mur appartenant à Parcs Canada. Comme il est impossible de prévoir l'issue de cette réclamation, elle n'a pas été comptabilisée. Le règlement éventuel de cette réclamation sera imputée à l'exercice au cours duquel il sera possible d'établir une estimation raisonnable des pertes.

10. *Opérations entre apparentés*

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Commission conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, la Commission reçoit gratuitement des services d'autres ministères. Voici le détail de ces services :

	2009	2008
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	210 740 \$	199 292 \$
Services de vérification	36 500	35 000
Services juridiques	4 229	24 015
Services de paye	2 000	2 000
Total	253 469 \$	260 307 \$

11. *Opérations non monétaires*

La Commission a accordé des droits d'exclusivité et de visibilité à certains de ses commanditaires principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Le montant de ces opérations non monétaires a été enregistré à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces opérations non monétaires ont été évaluées à 62 774 \$ en 2008-2009 (83 210 \$ en 2007-2008), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.